

DANS LE CABINET DU JUGE

PUBLIC SÉNAT 23,00 € **ESSENTIEL**

Marie Receveur et Jean Toulier sont juges des enfants au tribunal de grande instance de Lyon. Au-delà des affaires pénales qu'ils sont amenés à traiter en audience, ils consacrent une grande partie de leur temps à l'assistance éducative. Un travail dans le huis clos de leur bureau où défilent parents, enfants en situation de danger, avocats, éducateurs et assistantes sociales. C'est cette facette méconnue de leur travail qu'Adrien Rivollier a suivie pendant trois mois.

En 2005, dans *Point de chute*, le réalisateur avait suivi le quotidien d'un centre éducatif fermé. Avec ce documentaire découpé en trois parties et déjà diffusé sur France 2, Adrien Rivollier a souhaité « s'éloigner des clichés du mineur délinquant que les médias de masse véhiculent comme seul miroir de notre justice à l'égard des enfants ».

ENFANTS EN SOUFFRANCE

Pas de robes noires donc, ni de bancs des accusés dans ce film. Simplement la parole d'enfants en souffrance, otages ou victimes des conflits parentaux ou de situations familiales complexes, et celles de leurs parents. Face à eux, Marie Receveur et Jean Toulier, deux juges formidables d'humanité, passant de la colère à la compassion, de l'écoute à la fermeté.

Abandon, crises d'adolescence, divorces qui tournent mal... les situations sont souvent les mêmes. Mais, à chaque fois, des cas particuliers qu'il faut essayer de trancher le plus « justement » possible. Et des questions toujours face à la violence des mots et des situations vécues. Dont celle-ci, symbole des angoisses et des doutes du juge des enfants, posée par Marie Receveur lors d'un entretien conjoint avec son collègue Pierre et un psychiatre chargé de les aider dans leur quotidien : « Est-ce que tout ce qui est dit ici doit être pris comme la norme ? » ■ G. F.

Adrien Rivollier (France, 2008, 3 × 26 min).



Marie Receveur, juge des enfants au tribunal de grande instance de Lyon. 14